atlantic
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE ET CHAUFFE-EAU

CERTIFICAT DE GARANTIE

À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR DE L'APPAREIL

■ **DURÉE DE GARANTIE**
- **5 ans** pour la cuve des chauffe-eau et leur porte-bougie.
- **5 ans** pour les équipements amovibles : joint de porte, élément chauffant, thermostat...

■ **GUARANTEE CERTIFICATE - To be kept by the heater user - Guarantee period :**
- **5 years** for the tank for water heaters and their heating elements sheath.
- **5 years** for remobable equipment : door seal, heating element, thermostat...

■ **GARANTIEBON - Te bewaren door de gebruiker van het apparaat - Garantie :**
- **5 jaar** op de ketel voor boilers en hun verwarmingselementhuls.
- **5 jaar** op demonteerbare onderleden : deurafdichting, verwarmingselement, thermostaat...

• Le remplacement d'un composant ou d'un produit ne peut en aucun cas prolonger la durée initiale de la garantie.
• Replacement of any component or product will in no case result in the extension of the initial guarantee period.
• Da vervanging van een onderdeel zal in geen geval leiden tot verlenging van de oorspronkelijke garantieperiode.

DATE D'ACHAT : .....
Purchase date / Aankoopdatu

NOM ET ADRESSE DE CLIENT :.....
Name-Adress / Naam-Adres

.....

MODÈLE ET N° DE SÉRIE : .....
à relever sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau
Model and serial n° refer to the identification label of the water heater /
Model en serienr aangeven op de identificatielabel van de boiler

Cachet du revendeur
Stamp of the retailer / Stempel van de handelaar

SATC
Rue Monge - ZI Nord - BP 65
85002 LA ROCHE SUR YON Cedex
International : consultez votre installateur /Konsulteerige paigaldajaga

www.atlantic.fr

F

GB

NL

atlantic
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE ET CHAUFFE-EAU

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION
Installation and operating manual - Gebruiks en installatiehandleiding

zeneo

CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

Electric water heater
Elektrischer warmwasserspeicher

PROTECTION DYNAMIQUE PAR : ACI hybride

GUIDE À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR
Guide to be kept by user
Door de gebruiker te bewaren gids

ECO CONFORT système

La solution globale pour réaliser des économies

Une solution globale associant des appareils de chauffage et des chauffe-eau électriques performants à des solutions de programmation et de gestion d'énergie pour l'habitat individuel et collectif.

ZENEO

Chauffe-eau électrique avec protection dynamique par ACI Hybride*

Détecteur/Contacteur J/N pour piloter votre chauffe-eau pendant les meilleures périodes tarifaires.

PACK PILOT HEBDO +

Programmation centralisée en ambiance des appareils de chauffage pour adapter son chauffage à son mode de vie.

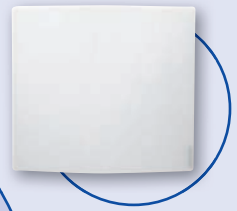

ALIPSIS

Radiateur chaleur douce à inertie

- Confort maximum
- Facture d'électricité allégée
- Consommation d'énergie réduite et donc moins d'émissions de CO_2

*uniquement sur les capacités 75 à 300 L

atlantic
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE ET CHAUFFE-EAU

zeneo

Nous vous remercions de votre choix et de votre confiance.

ZENEO a été soumis à de nombreux tests et contrôles afin d'en assurer la qualité et ainsi vous apporter une entière satisfaction.

atlantic
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE ET CHAUFFE-EAU

F

Manuel d'installation et d'entretien

Chauffe-eau

Sommaire

Installation

Présentation du matériel 2
Caractéristiques 2
Les accessoires compatibles.....6

Installation 9
Mise en place du chauffe-eau 9
Raccordement hydraulique.....10
Raccordement électrique 12

Mise en service du chauffe-eau 15
Remplissage du chauffe-eau.....15
Vérification du bon fonctionnement 15

Recommandations du GIFAM 16
Risques mécaniques 16
Risques électriques 16
Risques hydrauliques 16

Entretien

Présentation de votre chauffe-eau 18
Le chauffe-eau 18

Entretien et maintenance..... 19
Consignes de sécurité 19
Entretien du chauffe-eau 19
Diagnostic de pannes 24

Garantie - SAV - Conformité 26
Conditions de garantie.....26
Champ d'application de la garantie 26
Service après-vente.....27
Recommandations du GIFAM 28

Manuel à conserver même après installation du produit.

Présentation du matériel

1. Caractéristiques

1.1 Chauffe-eau verticaux muraux

		50 litres	75 litres	100 litres	150 litres	200 litres
Tension (V)		**230 V monophasé**, non kitable			**230 V monophasé** (transformable en 400 V triphasé avec le kit)	
Résistance		Stéatite				
Puissance (W)		1 200	1 200	1 200	1 800	2 200
Dimensions (mm)	Ø	505	510	510	530	530
	H	540	700	865	1165	1480
	A	368	575	750	1050	1050
	B	/	/	/	800	800
	C	525	530	530	550	550
Temps de chauffe réel*		2h23	4h15	5h29	5h20	5h42
Qpr (Consommation entretien)**		0,82	1,08	1,30	1,50	1,79
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		/	1,83 x capacité	1,87 x capacité	1,96 x capacité	1,91 x capacité
Poids à vide (kg)		23	27	30	39	49

		50 litres	75 litres	100 litres	150 litres	200 litres
Tension (V)		**Accéléré 230 V monophasé** (transformable en 400 V triphasé ou 230 V triphasé avec le kit adapté)				
Résistance		Stéatite				
Puissance (W)		1 800	3 000	3 000	3 000	3 000
Dimensions (mm)	Ø	505	510	510	530	530
	H	540	700	865	1165	1480
	A	368	575	750	1050	1050
	B	/	/	/	800	800
	C	525	530	530	550	550
Temps de chauffe réel*		1h29	1h34	2h12	3h10	4h15
Qpr (Consommation entretien)**		0,82	1,08	1,30	1,50	1,79
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		/	1,83 x capacité	1,87 x capacité	1,96 x capacité	1,91 x capacité
Poids à vide (kg)		23	29	30	39	49

*Temps de chauffe réel pour chauffage de 15 à 65°C
**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)

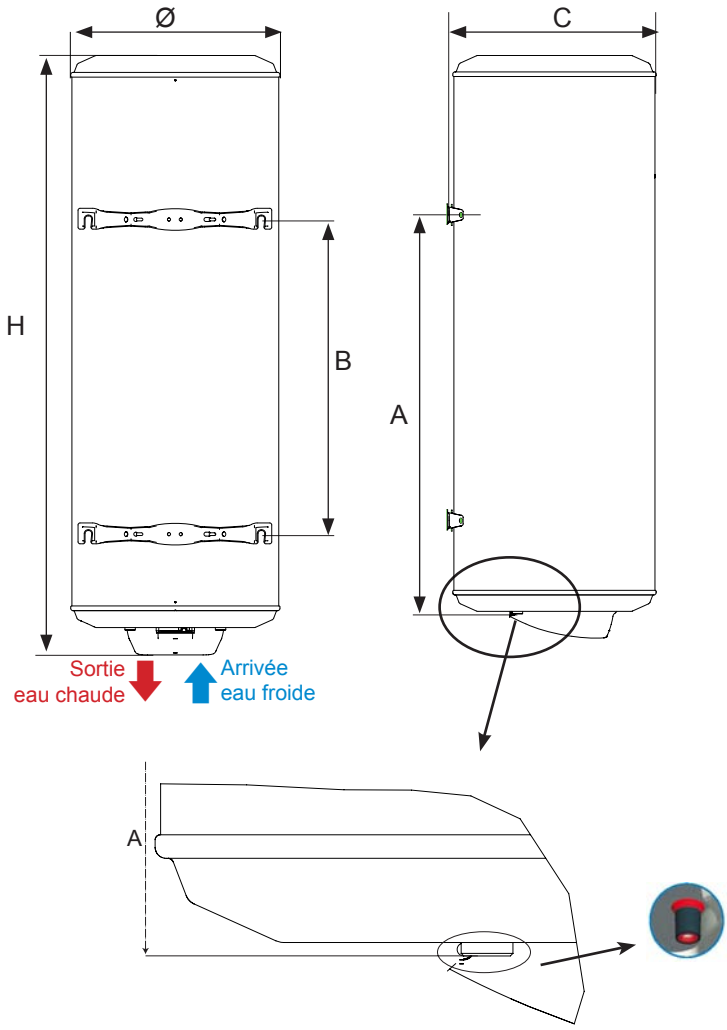
Ø
C
H
B
A
Sortie
eau chaude
Arrivée
eau froide
A

1.2 Chauffe-eau verticaux sur socle

		150 litres	200 litres	250 litres	300 litres
Tension (V)		230 V monophasé (transformable en 400 V triphasé ou en 230 V triphasé avec le kit adapté)			
Résistance		Stéatite			
Puissance (W)		1 800	2 200	3 000	3 000
Dimensions (mm)	Ø	530	530	530	570
	H	1 170	1 480	1 800	1 755
	A	600	600	600	640
Temps de chauffe réel*		4h35	5h19	5h28	5h58
Qpr (Consommation entretien)**		1,56	1,92	2,15	2,41
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		1,82 x capacité	1,82 x capacité	1,88 x capacité	1,86 x capacité
Poids à vide (kg)		40	49	63	73

*Temps de chauffe réel pour chauffage de 15 à 65°C

**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)

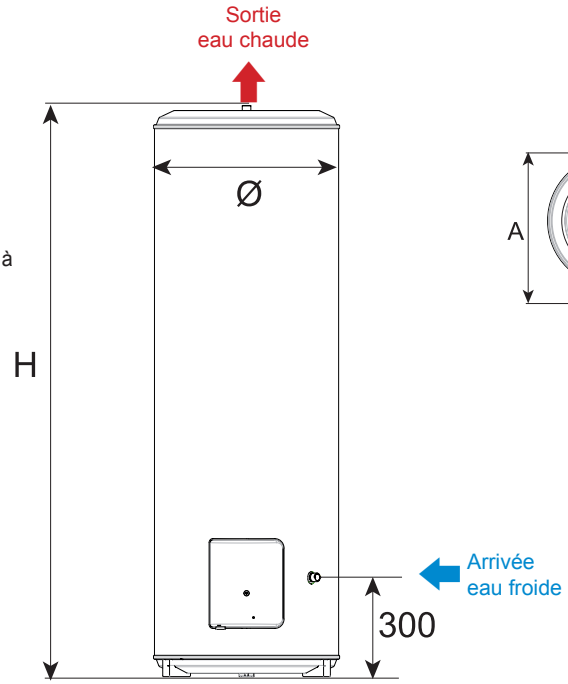

1.3 Chauffe-eau horizontaux

		100 litres	150 litres	200 litres
Tension (V)		230 V monophasé non kitable	230 V monophasé (transformable en 400 V triphasé ou en 230 V triphasé avec le kit adapté)	
Résistance		Stéatite		
Puissance (W)		1 200	1 800	2 200
Dimensions (mm)	Ø	530	530	530
	A	840	1 140	1 460
	B	500	800	800
Temps de chauffe réel*		5h33	5h06	5h21
Qpr (Consommation entretien)**		1,34	1,75	1,98
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		1,83 x capacité	1,72 x capacité	1,7 x capacité
Poids à vide (kg)		32	39	49

*Temps de chauffe réel pour chauffage de 15 à 65°C

**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)

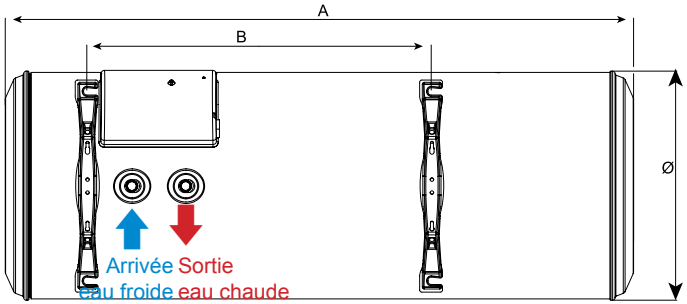

Différentes possibilités d'accrochage :

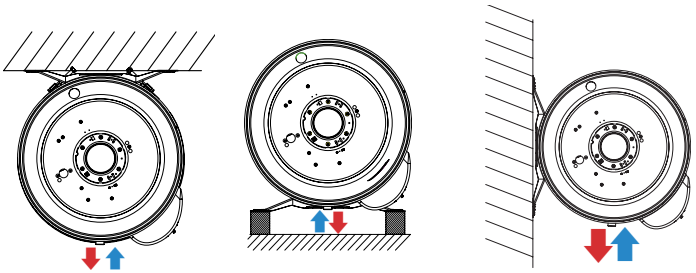

2. Les accessoires compatibles

Trépied universel

- Idéal en cas d'absence de mur porteur.
- Gain de temps au montage.
- Accès aux équipements plus pratique.
- Passage étudié du groupe de sécurité.
- Nouveau modèle à stabilité améliorée.
- Équipé de patins pour éviter le poinçonnage du revêtement de sol sur lequel il est posé.

Rehausse pour modèles verticaux sur socle de 150 à 300 l

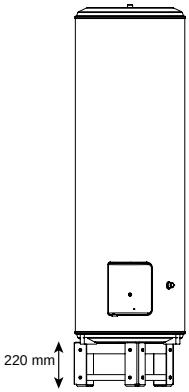

- La solution dès que vous avez besoin d'un dégagement sous l'appareil.
- Facilite la mise en œuvre des tuyauteries.

Plaque de fixation rapide pour modèles verticaux muraux

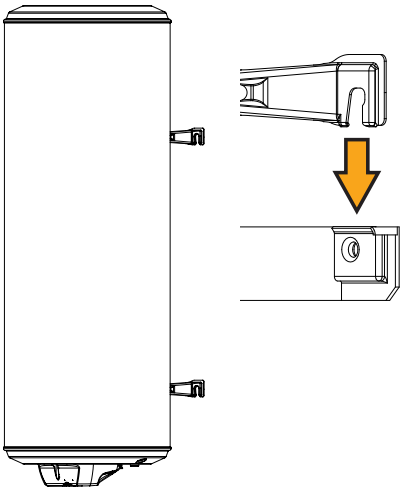

- La solution pour les endroits exigus : l'appareil est accroché sur ce support.
- Gain de temps lors de la pose.
- Fixation aisée de l'appareil dans les angles ou lorsqu'il n'y a pas d'accès pour le serrage au mur.
- Répond aux exigences normatives de maintien.

Capacité	Nombre de plaques
50 à 100 litres	1
150 à 200 litres	2

Kit de passage en triphasé 400 V

- Permet de passer un chauffe-eau du 230 V monophasé au 400 V triphasé.

Raccord diélectrique Ø 20/27

Kit d'accrochage au plafond des modèles verticaux muraux

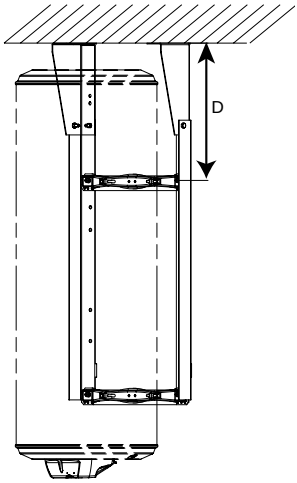

- Utile lorsque la cloison ne peut supporter le poids de l'appareil.
- Libère l'espace sous le chauffe-eau.
- Robuste puisque testé en surcharge (+ 50 kg).

Distance D = 197 mm minimum pour 75 à 200 l
Distance D = 225 mm pour 50 l

Console de fixation universelle pour modèles verticaux muraux

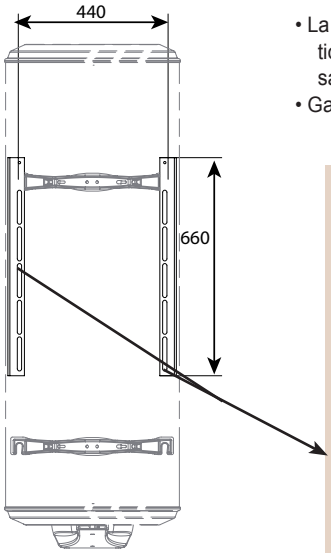

- La solution pour réutiliser les anciennes fixations des chauffe-eau de toutes marques sans trous supplémentaires.
- Gain de temps lors de la pose.

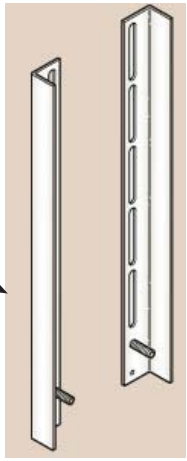

Installation

1. Mise en place du chauffe-eau

- Placer le chauffe-eau à l'abri du gel (4 à 5° C minimum).
- Le positionner le plus près possible des points d'utilisation importants.
- S'il est placé en dehors du volume habitable (cellier, garage), calorifuger les tuyauteries et les organes de sécurité.
- La température ambiante autour du chauffe-eau ne doit pas excéder 40°C en continu, prévoir une aération si nécessaire.
- S'assurer que l'élément support est suffisant pour recevoir le poids du chauffe-eau plein d'eau.
- Prévoir en face de chaque équipement électrique un espace suffisant de 550 mm pour l'entretien périodique de l'élément chauffant.
- Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux-plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.
- Dans un local humide, prévoir une aération de celui-ci.

1.1 Installation d'un chauffe-eau vertical mural (VM)

Des poignées de préhension intégrées dans les fonds d'extrémité facilitent la manutention. Plusieurs fixations sont possibles suivant la nature de la paroi.

Murs de faible épaisseur (cloison en plaques de plâtre)
Tiges filetées ø 10 mm traversant le mur, reliées par des profilés ou des contre-plaques.

Murs épais en dur (béton, pierre, brique)
Procéder au scellement de boulons ø 10 mm ou au percement pour recevoir des chevilles de ø 10 mm adaptées au mur.
Pour ces deux types de parois, utiliser le gabarit de fixation imprimé sur le carton d'emballage en vérifiant les entraxes de perçage.

Cloisons ne pouvant supporter un poids important
Les chauffe-eau verticaux muraux peuvent être posés sur un trépied dans les cas où la cloison ne peut supporter le poids de l'appareil. Une fixation de l'étrier supérieur est obligatoire. Utiliser le trépied préconisé par le constructeur.

1.2 Installation d'un chauffe-eau vertical sur socle (VS)

Le chauffe-eau est posé au sol. Des patins sont fixés sous l'embase de l'appareil. Aucune fixation murale n'est nécessaire.
L'appareil peut recevoir une rehausse pour favoriser le passage des tuyauteries (hauteur 220 mm, accessoire en option).

1.3 Installation d'un chauffe-eau horizontal mural (HM)

Une fois le chauffe-eau mis-en place, les piquages de raccordement hydraulique et le capot doivent impérativement se trouver en position verticale en dessous de l'appareil.

1.4 Installation spécifique en salle de bains

Les chauffe-eau à accumulation doivent être installés dans le volume 3 et hors volumes (NF C 15-100 ; pour les autres pays, respecter les normes en vigueur). Si les dimensions de la salle de bains ne permettent pas de placer le chauffe-eau dans ces volumes, il peut néanmoins être installé :

- dans le volume 2
- dans le volume 1 s'il est de type horizontal et placé le plus haut possible, et s'il respecte les deux conditions suivantes :
  1. les canalisations d'eau sont en matériau conducteur ;
  2. le chauffe-eau est protégé par un disjoncteur de courant différentiel résiduel assigné au plus et égal à 30 mA branché en amont du chauffe-eau.

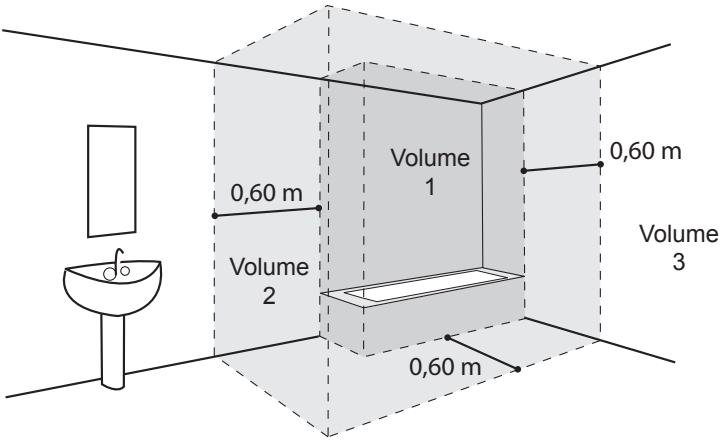

2. Raccordement hydraulique

Le chauffe-eau devra être raccordé conformément aux normes et à la réglementation en vigueur dans le pays où il sera installé (pour la France : D.T.U. 60.1).

2.1 Repérage des tubulures sur l'appareil

- Chaque tubulure est en acier avec l'extrémité filetée au pas du gaz ø 20/27 (du 50 l au 300 l).
- L'entrée d'eau froide est repérée par une collerette bleue et la sortie d'eau chaude par une collerette rouge.

2.2 Raccordements aux tubulures

- La nature des tuyauteries peut être rigide – elles sont généralement en cuivre (l'acier noir est interdit) – ou souple (tresse inox flexible normalisée).
- Dans le cas de canalisations en cuivre, le raccordement sur la sortie eau chaude devra impérativement être réalisé à l'aide du raccord isolant fourni ou d'un manchon en fonte afin d'éviter la corrosion de la tubulure (contact direct fer / cuivre). Les raccords laiton sont interdits à ce niveau (pour la France, NFC 15-100).

- L'étanchéité doit être effectuée à l'installation sur les tubulures (filasse par exemple), y compris dans le cas d'utilisation de tuyaux PER.
- Installer obligatoirement un organe de sécurité neuf (non fourni) sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes en vigueur (en Europe : EN 1487), de pression 7 bar (0,7 MPa) et de dimension 3/4'' (1'' pour le 500 l). Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.
- Un tuyau de décharge raccordé au groupe sécurité doit être installé dans un environnement hors gel et en pente continue vers le bas.
- Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matériau de synthèse (PER par exemple), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est impérative. Il sera réglé en fonction des performances du matériau utilisé.
- Les canalisations utilisées doivent pouvoir supporter 100° C et 10 bars (1 MPa).

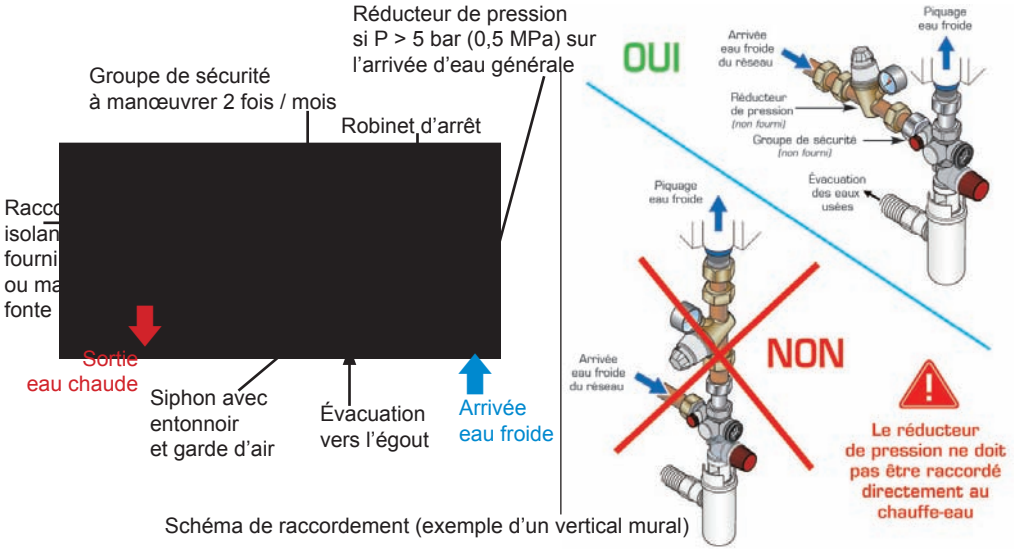

Schéma de raccordement (exemple d'un vertical mural)

Le groupe de sécurité comprend :
- 1 robinet d'arrêt
- 1 robinet de vidange manuel
- 1 clapet anti-retour (afin d'éviter que l'eau contenue dans le chauffe-eau chemine vers le réseau d'eau froide)
- 1 soupape de sécurité tarée à 7 bar - 0,7 MPa
- 1 bouchon d'inspection du clapet anti-retour

La pression du réseau d'eau froide est généralement inférieure à 5 bar - 0,5 MPa. Si tel n'est pas le cas, prévoir un réducteur de pression qui sera positionné sur l'arrivée d'eau après le compteur.

2.3 Conseils et recommandations

Il est conseillé d'installer un limiteur de température en sortie de chauffe-eau pour limiter les risques de brûlures :

- Dans les pièces destinées à la toilette, la température maximale de l'eau chaude sanitaire est fixée à 50°C aux points de puisage.
- Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60°C aux points de puisage.

Pour les régions où l'eau est très calcaire (Th>20°f), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 15°f. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé CSTB pour la France et réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

- Décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 et circulaire DGS/SD 7A.
- Décret n° 2002-571 du 25 novembre 2002.
- Conformité au DTU 60.1

3. Raccordement électrique

Nos appareils sont conformes aux normes en vigueur et disposent par conséquent de toutes les conditions de sécurité. Le raccordement électrique doit être conforme aux normes d'installation NF C 15-100 ainsi qu'aux préconisations en vigueur dans le pays où le chauffe-eau sera installé (label, etc.).

L'installation comprend :

- en amont du chauffe-eau un dispositif de coupure omnipolaire (ouverture contacts au minimum de 3 mm : fusible, disjoncteur).
- Une liaison en câbles rigides de section minimum 3 x 2,5 mm^2 en monophasé (phase, neutre, terre) ou 4 x 2,5 mm^2 en triphasé (3 phases + terre).
- Le conducteur de terre est repéré en vert / jaune.

▶ Le générateur électronique de votre chauffe-eau à anode à courant imposé a été conçu pour une alimentation permanente (24 h / 24), ou de type heures creuses 8 heures, ou de type heures creuses 8 heures réparties sur deux créneaux. S'assurer que l'installation respecte l'une de ces deux possibilités d'alimentation ; dans le cas d'une durée inférieure les conditions de garantie ne s'appliqueraient pas.

3.1 Recommandations

Prévoir des longueurs de câble adaptées afin d'éviter le contact avec les éléments chauffants.

Le raccordement à la terre est impératif pour des raisons de sécurité.

Un raccordement en direct sur les résistances (sans passer par le thermostat) est formellement interdit car il est extrêmement dangereux, la température de l'eau n'étant plus limitée.

3.2 Procédure de raccordement

Avant de procéder au raccordement électrique, s'assurer que l'alimentation est coupée.

1. Dévisser les vis de fixation et enlever le capot de protection à l'intérieur duquel figure le schéma de raccordement électrique.
2. Le chauffe-eau est livré en 230 V~ monophasé. Pour du 400 V~ triphasé, remplacer la platine de monophasé d'origine par un kit triphasé 400 V~. La procédure d'installation de ce kit est détaillée un peu plus loin dans la notice.
3. Passer le câble dans le serre-câble prévu à cet effet.
4. Visser le serre-câble.

5. Raccorder les extrémités du câble sur le thermostat aux borniers à vis prévus à cet effet (le démontage du thermostat n'est pas nécessaire).
6. Raccorder le fil de terre vert/jaune sur la borne repérée ⏚ , sur la bride du chauffe-eau.

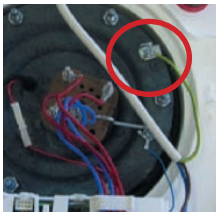
VM 50 l

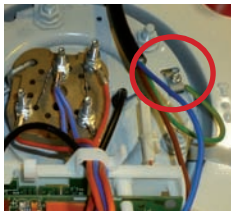
VM 75 à 200 l

VS

7. Remonter le capot après avoir vérifié le serrage correct des bornes de connexion.
8. Revisser les vis de fixation du capot.

3.3 Instructions pour le passage en triphasé

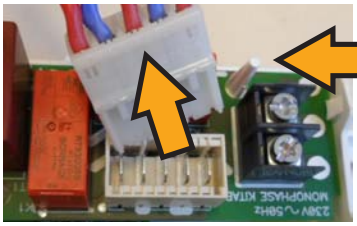

Débrancher le connecteur
de l'élément chauffant

Déclipper puis retirer la carte 230 V

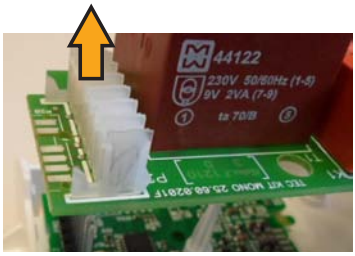

Déconnecter la carte puissance

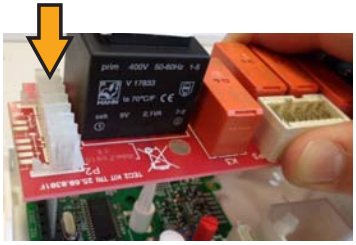

Reconnecter la carte puissance 400 V

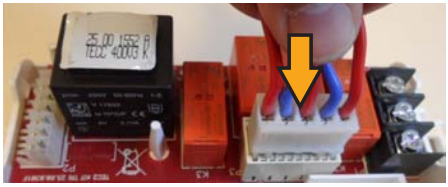

Remettre le connecteur de l'élément
chauffant sur la carte puissance 400 V

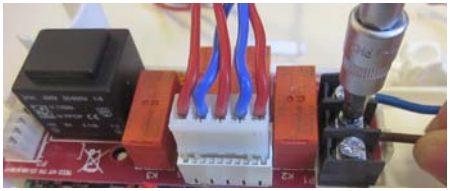

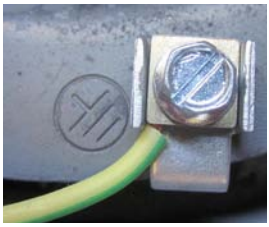

Raccorder le câble d'alimentation sans oublier la terre

3.4 Réglage de la température

La température est réglée en usine sur la position maxi. Sur une plage de 15° C, la température peut être abaissée (1 degré par cran sur la molette).

Mise en service du chauffe-eau

1. Remplissage du chauffe-eau

1. Ouvrir le ou les robinets d'eau chaude.
2. Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer que le clapet de vidange du groupe est en position fermée).
3. Après un écoulement d'eau régulier aux robinets d'eau chaude, les fermer. Le chauffe-eau est rempli d'eau.
4. Vérifier l'étanchéité du raccordement aux tubulures ainsi que celle du joint de porte situé sous le capot électrique ; le resserrer si nécessaire.
5. Vérifier le bon fonctionnement des organes hydrauliques en manipulant le robinet de vidange du groupe de sécurité, afin d'éliminer tous déchets éventuels.

2. Vérification du bon fonctionnement

1. Mettre l'appareil sous tension.
2. Si votre tableau électrique est équipé d'un relais d'asservissement en heures creuses (tarif réduit la nuit), basculer l'interrupteur sur la position **marche forcée** (**I**). Trois positions sont affectées à cet interrupteur :
   • Position arrêt ou **0**
   • Position automatique ou **Auto**
   • Position marche forcée ou **1**
3. Le voyant orange s'allume.
4. Après 15 à 30 minutes, l'eau doit s'écouler goutte à goutte par l'orifice de vidange du groupe de sécurité (cet orifice doit être raccordé à une évacuation d'eaux usées).
   Ce phénomène est tout à fait normal ; il s'agit de la dilatation de l'eau due à la chauffe. Par conséquent, la soupape de sécurité laissera s'échapper une certaine quantité d'eau afin que la pression interne dans la cuve ne dépasse pas 7 bar - 0,7 MPa. Cet écoulement peut représenter 2 à 3 % de la capacité du ballon pendant la chauffe complète.
5. Vérifier à nouveau l'étanchéité des raccordements ainsi que celle du joint de porte.

▶ Lors de la première mise sous tension, une fumée et une odeur peuvent se dégager de l'élément chauffant. Ce phénomène est normal et disparaît au bout de quelques minutes.

▶ Pendant la chauffe et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire.

Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut de l'appareil.

Recommandations du GIFAM

Recommandations approuvées par le Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils ménagers (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit.

1. Risques mécaniques

Manutention

La manutention et la mise en place de l'appareil doivent être adaptées au poids et à l'encombrement de ce dernier.

Emplacement

L'appareil doit être placé à l'abri des intempéries et protégé du gel.

Positionnement

L'appareil doit être positionné selon les prescriptions du fabricant.

2. Risques électriques

Raccordement

- Effectuer les raccordements en respectant les schémas de prescriptions du fabricant. Veiller tout particulièrement à ne pas neutraliser le thermostat de l'appoint électrique (branchement direct interdit).
- Pour éviter tout échauffement du câble d'alimentation, respecter le type et la section du câble préconisés dans la notice d'installation. Dans tous les cas, respecter les réglementations en vigueur.
- S'assurer de la présence en amont d'une protection électrique de l'appareil et de l'utilisateur (exemple, pour la France, présence d'un disjoncteur différentiel 30 mA).
- Vérifier le bon serrage des connexions.
- Relier impérativement l'appareil à une bonne connexion terre.
- S'assurer que les parties sous tension restent inaccessibles (présence des capots dans leur état d'origine). Les passages de câbles doivent être adaptés aux diamètres de ceux-ci.
- Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation électrique est coupée.

3. Risques hydrauliques

Pression

Les appareils doivent être utilisés dans la gamme de pression pour lesquelles ils ont été conçus.

Raccordement et évacuation

- Pour les appareils sous pression, installer obligatoirement un dispositif de sécurité hydraulique comprenant au minimum une soupape de pression, montée directement sur l'entrée d'eau froide.

- Ne pas obturer l'orifice d'écoulement de la soupape. Raccorder l'évacuation de la soupape aux eaux usées.
- En outre, il ne faut absolument pas qu'en cas de surpression, l'écoulement puisse être freiné.
  Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour évacuer l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.
  Ceci implique un diamètre du tube de vidange adapté au débit.
- Veiller à ne pas intervertir les raccordements eau chaude et eau froide.
- Vérifier l'absence de fuites.

Présentation de votre chauffe-eau

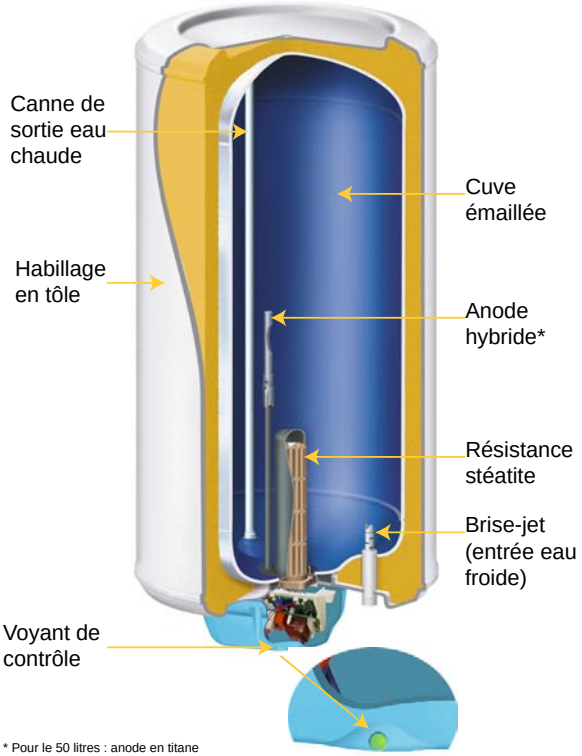

* Pour le 50 litres : anode en titane

Le chauffe-eau dont vous venez de faire l'acquisition est constitué des éléments suivants :

- une cuve recouverte d'une couche d'émail vitrifié protectrice ;
- une résistance en stéatite facilement remplaçable (sans vidange de l'appareil) ;
- un coupe-circuit thermique assurant la sécurité en cas d'élévation anormale de la température ;
- une anode hybride (pour le 50 litres : une anode en titane) qui émet un courant de faible intensité ; ce courant protège en permanence la cuve de la corrosion ;
- un voyant de contrôle intégré au chauffe-eau qui facilite la visualisation de l'état de fonctionnement en cours.

Entretien et maintenance

1. Consignes de sécurité

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience et de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'appareil.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

2. Entretien du chauffe-eau

Couper impérativement l'alimentation électrique de l'appareil avant l'ouverture du capot.

2.1 Entretien domestique

Prévention

Un chauffe-eau nécessite peu d'entretien domestique pour l'utilisateur.

- Manœuvrer le groupe de sécurité une à deux fois par mois afin d'éliminer les résidus de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.
- Vérifier périodiquement le fonctionnement du voyant vert. En cas d'arrêt ou de clignotement rapide, contacter votre installateur conseil.
  En cas d'affichage d'erreur, se reporter au paragraphe Tableau d'aide au diagnostic, page 24.
- En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, couper l'alimentation électrique et prévenir votre installateur.

Pour conserver les performances de votre appareil pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par un professionnel tous les deux ans.

Vidange

Dans les régions où l'eau est très calcaire (Th > 20° f), il est recommandé de la traiter avec un adoucisseur.
La dureté de l'eau doit être supérieure à 15° f. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé CSTB pour la France et soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement :
• Décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 et circulaire DGS/SD 7A.
• Décret n° 2002-571 du 25 novembre 2002.
• Conformité au DTU 60.1

Il est nécessaire de vidanger le chauffe-eau pour le détartrer ou si l'appareil doit rester sans fonctionner dans un local soumis au gel. Procéder de la façon suivante :
1. Couper l'alimentation électrique à l'aide du disjoncteur.
2. Fermer l'arrivée d'eau froide.
3. Ouvrir un robinet d'eau chaude ou desserrer le raccord eau chaude.
4. Ouvrir le robinet de vidange du groupe de sécurité.

2.2 Description des composants

Composants du chauffe-eau vertical mural (VM)

75 à 300 litres :

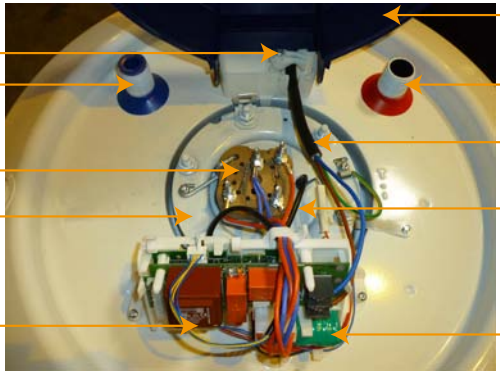

50 litres :

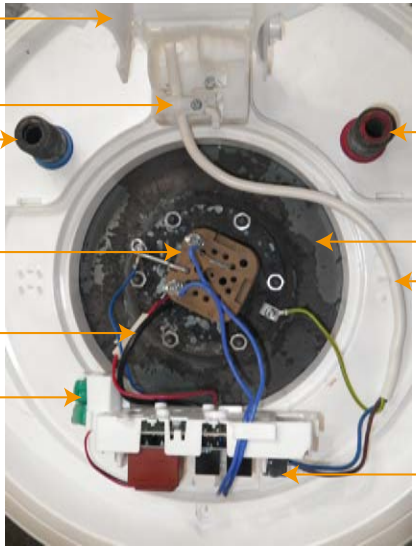

Composants du chauffe-eau sur socle (VS) et horizontal mural (HM)

Composants du thermostat électronique

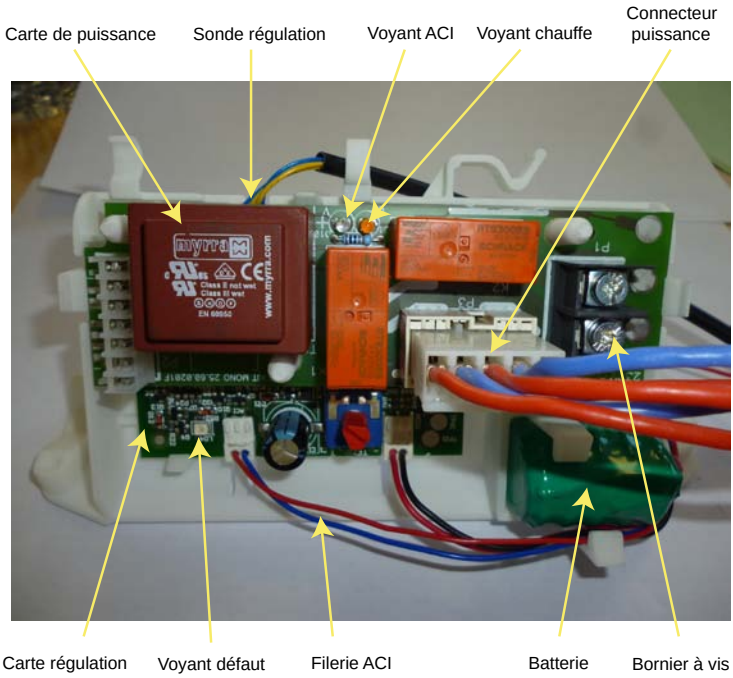

2.3 Entretien par un professionnel qualifié

La procédure à suivre pour effectuer un détartrage du chauffe-eau est la suivante :

1. Couper impérativement l'alimentation électrique de l'appareil.
2. Dévisser les vis et retirer le capot.
3. Déconnecter le câble d'alimentation des borniers à vis puis le fil de terre relié à la cuve.
4. Débrancher le connecteur de l'élément chauffant sur la carte de puissance.
5. Débrancher le connecteur du fil rouge et dévisser la cosse du fil bleu.
6. Déclipper le support de carte en :
   - le basculant vers l'avant sur le vertical mural
   - le déclippant des encoches de l'habillage sur le vertical sur socle ou l'horizontal mural

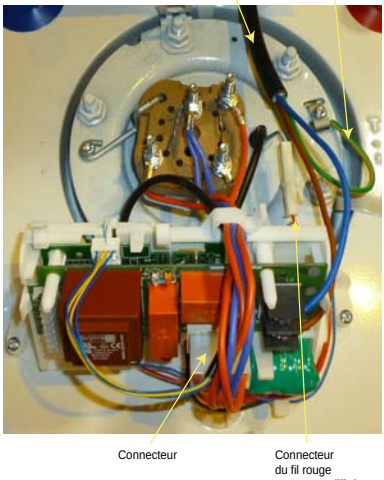

Vertical mural

Vertical sur socle / Horizontal mural

7. Vidanger la cuve et démonter l'ensemble chauffant (corps de chauffe et élément chauffant).
8. Enlever le tartre déposé sous forme de boue ou de lamelles dans le fond de la cuve et nettoyer avec soin le fourreau. Ne pas gratter ni frapper le tartre adhérant aux parois sous peine d'altérer le revêtement intérieur du chauffe-eau.
9. L'anode ne nécessite aucune inspection ni remplacement.
10. Remonter l'ensemble chauffant en utilisant impérativement un joint neuf et en serrant raisonnablement et progressivement les écrous (serrage croisé).
11. Remplir le chauffe-eau en laissant ouvert un robinet d'eau chaude, l'arrivée d'eau indique que le chauffe-eau est plein.
12. Vérifier son étanchéité au niveau du joint et seulement ensuite, remettre le thermostat et son support en procédant dans l'ordre inverse de celui décrit ci-dessus.
13. Remettre le chauffe-eau sous tension.
14. Contrôler à nouveau le lendemain la bonne étanchéité au niveau du joint et, au besoin, resserrer légèrement les écrous.

3. Diagnostic de pannes

3.1 Diagnostic utilisateur : affichage du voyant de contrôle

Voyant de contrôle n°1	État du voyant	Signification	Remarque
Orange	Allumé en continu (orange)	**Fonctionnement normal :** - Chauffe de l'eau en cours - Protection anti corrosion assurée	Le produit fonctionne sous alimention secteur
Vert	Allumé en continu (vert)	**Fonctionnement normal en Heures Creuses / permanent :** - Eau chaude disponible - Protection anti corrosion assurée	Le produit fonctionne sous alimention secteur
	Clignotement lent (vert) 5 s	**Fonctionnement normal en Heures Pleines :** - Eau chaude disponible - Protection anti corrosion assurée	Le produit fonctionne sous batterie
	Clignotement rapide (vert)	**Fonctionnement anormal**	Contactez votre installateur ou le SAV.
Éteint	Voyant éteint	**Fonctionnement anormal**	**Absence d'alimentation secteur :** - Passer en marche forcée depuis votre tableau électrique, et/ou - Vérifier la position du disjoncteur ➡ Si le voyant reste éteint, contactez votre installateur ou votre SAV.

3.2 Diagnostic installateur ou SAV : affichage du voyant carte électronique (voyant défaut)

Risque de pièces nues sous tension.

Voyant défaut n°2	État du voyant	Signification	Remarque / dépannage
Rouge	1 clignotement	**Erreur 1 : batterie défectueuse**	Remplacer la batterie
	3 clignotements	**Erreur 3 : sonde de régulation défectueuse**	Remplacer la sonde de régulation
	6 clignotements	**Erreur 6 : système de protection anti-corrosion défectueux**	**Système en court-circuit :** - Remplacer le corps de chauffe
	7 clignotements	**Erreur 7 : détection «Anti chauffe à sec»**	**Absence d'eau dans le chauffe-eau :** - Remplir le chauffe-eau en eau
			Eau trop peu conductrice (eau douce) : - Contacter votre installateur ou votre SAV.
		Erreur 7 : système de protection anti-corrosion défectueux	**Système en circuit-ouvert :** - Vérifier le branchement des connectiques - Si le défaut persiste, remplacer le corps de chauffe

3.3 Contrôle de la sonde de régulation

La sonde de régulation peut être testée à l'ohmmètre si nécessaire :

• entre les deux fils bleus, R < 10 ohms

• entre les deux fils jaunes, se référer au tableau suivant donnant la correspondance entre la résistance et la température

Résistance de la sonde de régulation en fonction de la température

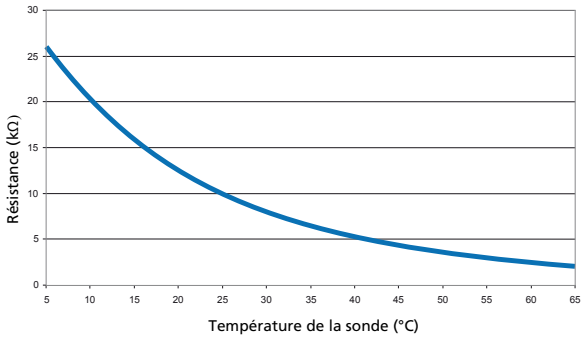

Garantie – SAV – Conformité

Cet appareil est conforme aux directives 2004/108/CE concernant la compatibilité électromagnétique et 2006/95/CE concernant la basse tension.

1. Conditions de garantie

Le chauffe-eau doit être installé par un professionnel ou une personne qualifiée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos notices techniques.
Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un spécialiste.
Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre distributeur des pièces reconnues défectueuses d'origine par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main-d'œuvre et de transport ainsi que de toutes indemnités et prolongation de garantie.
Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (facture d'installation ou d'achat faisant foi). En l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau, majorée de six mois.
La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (sous garantie) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé (premier matériel facturé).
Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
La défaillance d'une pièce ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil.
Atlantic tient à votre disposition l'ensemble des pièces détachées pendant une durée de 10 ans.

Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

2. Champ d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

2.1 Des conditions d'environnement anormales

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après le départ d'usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Dureté de l'eau < 15° f.
- Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau, foudre...) ; alimentation électrique présentant des mini ou maxi de tension, des fréquences non conformes par exemple (norme NF EN 50160 de réseau électrique).

- Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroit difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

2.2 Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art

- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme EN 1487, modification de son tarage., mise en place directement sur le chauffe-eau d'un système hydraulique empêchant le fonctionnement du groupe de sécurité (réducteur de pression, robinet d'arrêt...)
- Absence de manchons (fonte, acier ou isolant) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.
- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la norme NF C 15-100 ou aux normes en vigueur dans le pays, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples, non respect des schémas de raccordements prescrits par le constructeur.
- Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
- Corrosion anormale des piquages (eau chaude ou eau froide) suite à un raccordement hydraulique incorrect (mauvaise étanchéité) ou à une absence de manchons diélectriques (contact direct fer cuivre).
- Absence ou montage incorrect du capot de protection électrique.
- Absence ou montage incorrect du passage de câble.
- Chute d'un appareil suite à l'utilisation de points de fixation non appropriées.

2.3 Un entretien défectueux

- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
- Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
- Modification des équipements d'origine sans avis du constructeur ou utilisation de pièces détachées non référencées par celui-ci.

3. Service après-vente

Les pièces du chauffe-eau pouvant être remplacées sont les suivantes :

- joint de porte
- ensemble thermostat électronique
- éléments chauffants
- corps de chauffe pour résistance stéatite
- sonde sécurité / régulation
- batterie

Utiliser uniquement des pièces détachées référencées par Atlantic.
Pour toute commande, préciser le code exact du chauffe-eau et le numéro de série (encadré) indiqués sur la plaque signalétique de l'appareil collée à proximité de l'appareillage électrique.
Toute intervention sur le produit doit être confiée à un spécialiste.

4. Recommandations du GIFAM

Recommandations approuvées par le Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils ménagers (GIFAM) sur la bonne installation et utilisation du produit.

4.1 Usages

Nature du produit

- Cet appareil est destiné exclusivement à chauffer de l'eau sanitaire, à l'exclusion de tout autre fluide.

Utilisations anormales

- En cas d'anomalie de fonctionnement, faire appel à un professionnel.
- Veiller à ne pas mettre sous tension l'appareil vide.

Brûlures et bactéries

- Pour des raisons sanitaires, l'eau chaude doit être stockée à une température élevée. Cette température peut provoquer des brûlures.
- Veiller à prendre des précautions d'usage nécessaires (mitigeurs…) pour éviter tout accident aux points de puisage. En cas de non-utilisation prolongée de l'appareil, évacuer la capacité nominale d'eau avant le premier usage.

4.2 Entretien

- S'assurer périodiquement du bon fonctionnement de l'organe de sécurité hydraulique selon les préconisations du fabricant.
- Toute intervention doit être réalisée lorsque l'appareil est hors tension.

4.3 Transformation

Toute modification de l'appareil est interdite. Tout remplacement de composants doit être effectué par un professionnel avec des pièces adaptées d'origine du constructeur.

4.4 Fin de vie

- Avant le démontage de l'appareil, mettre celui-ci hors-tension et procéder à sa vidange.
- Ne pas incinérer l'appareil. La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques.
- Ne jetez pas votre appareil avec les ordures ménagères, mais déposez-le à un endroit assigné à cet effet (point de collecte) où il pourra être recyclé.